

Association canadienne de soins palliatifs
Réunion du Groupe d'intérêt de soins de longue durée/soins prolongés
Dimanche 26 octobre 2008
Charlottetown, Î.-P.-É.

Heure : 11h-12h30

Présidente : Gael Page

Assistance : 16 membres représentant Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et le Manitoba.

Gael souhaite la bienvenue aux participants et revoit le rôle du groupe d'intérêt. Des présentations générales suivent. Le mandat du groupe d'intérêt est révisé – aucun changement n'est demandé. On fait circuler une feuille d'inscription pour les personnes intéressées à se joindre à la liste de diffusion (la même liste est donnée à Gillian Fernie, du bureau de l'ACSP, pour le suivi). Une liste des participants est remplie. La séance est ensuite ouverte à la discussion des questions à soulever.

Questions soulevées/discussion

- Il existe un défi à l'égard de la prestation d'information/enseignement pour les établissements de soins de longue durée; on demande à l'assistance de donner des idées. On note qu'il y a un groupe important d'employés qui doivent recevoir un enseignement; il est difficile de rejoindre tous les membres du personnel pour enseigner la gestion de la douleur et il est problématique de demander aux employés de quitter leur unité – en raison du manque de personnel et des charges de travail. Voici un résumé de la rétroaction reçue : Terre-Neuve-et-Labrador a une équipe de gestion de la douleur et des symptômes qui donne des séances sur place de 1,5 heures au personnel dans les établissements. Séances fournies à différentes professions – IAA, IA, aides aux soins spéciaux. Ces séances fonctionnent bien. La province a aussi un programme « Angels Care » qui est originaire de Floride. Un facilitateur rallie tous les départements, y compris le service d'entretien ménager, à la philosophie qui est orientée sur les besoins du client individuel. La Fraser Health Authority, en C.-B., a un programme d'orientation qui comprend des informations sur les soins palliatifs. On suggère qu'il pourrait y avoir une meilleure orientation pour le personnel des établissements de soins de longue durée si on incluait des informations sur les soins palliatifs. La province de Terre-Neuve-et-Labrador est en train d'initier un programme LEAP, qui est un programme de modules d'une durée de 9 mois. L'enseignement se fera dans les établissements de soins actifs et de soins de longue durée. La Nouvelle-Écosse a un programme d'enseignement complet sous l'égide de Cancer Care Nouvelle-Écosse, qui est enseigné dans toute la province au personnel des établissements de soins de longue durée et a reçu une excellente réponse de la part des établissements.
- Discussion au sujet de la difficulté pour les jeunes résidents en soins de longue durée qui vivent avec des résidents plus âgés.
- Discussion à propos du commentaire que les résidents des établissements de soins de longue durée devraient être transférés à l'unité de soins palliatifs.
- Discussion au sujet des congés précoces des soins actifs et du stress pour les patients et les familles en raison des admissions répétées à l'hôpital (congé inefficaces). On note que la Nouvelle-Écosse fait une réunion avec tous les membres de l'équipe pour planifier le congé avant de donner le congé de l'hôpital au patient. En C.-B., Fraser Health a un modèle similaire avec son équipe de soins palliatifs.
- Plusieurs provinces ont travaillé en vue d'améliorer les normes de soins palliatifs.
- Discussion au sujet de la résistance des clients plus jeunes à accepter les soins et de leur désir de rester à domicile. La région de Vancouver en C.-B. cherche à établir un centre de soins palliatifs de jour.
- Point d'information : Révision d'une lettre d'information envoyée par une chercheuse de l'Université de la Colombie-Britannique qui effectue une étude auprès des fournisseurs de soins palliatifs à l'échelle du Canada, dans le cadre du projet de recherche « Qui veillera sur nous à la fin? Étude pancanadienne sur les fournisseurs de soins palliatifs », afin d'établir des données de base pancanadiennes. Pour obtenir plus d'information : <http://www2.spph.ubc.ca/pcsurvey1/index.php?lang=FR>
- Discussion des avantages d'être inscrit à la liste de diffusion.
- Gael demande de la rétroaction au sujet du style de la réunion : est-ce que les membres préféreraient un

ordre du jour plus formel et peut-être un conférencier invité, etc. Les personnes présentes sont unanimes pour que l'ordre du jour reste ouvert à la discussion – le moins formel, le mieux. Tout le monde est d'accord qu'il faut du temps pour réseauter, soulever des questions et discuter avec les collègues – le reste du congrès est très structuré – il vaut mieux que cette réunion ne le soit pas. On remarque que lorsque certaines personnes sont entrées dans la salle et ont vu l'ordre du jour, elles ont décidé de ne pas assister à la réunion.

Gael remercie tout le monde d'avoir assisté à la réunion et d'avoir discuté de façon productive.
Réunion conclue à 12h30.